



18-09-19

## **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

### **COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES/LAVOIE**

#### **PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire des membres du conseil d'établissement de l'école de l'Écho-des-Montagnes - Lavoie, tenue le 19<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille dix-huit (2018), à 19 h, à l'école de l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien.

#### **Membres du Conseil d'établissement**

##### **Présences**

###### **Parents :**

M<sup>me</sup> Cynthia Charette  
M. Pascal D'Astous  
M<sup>me</sup> Sandra Deschênes  
M<sup>me</sup> Jennifer Jean

###### **Commission scolaire des Phares :**

M. François Bérubé  
M<sup>me</sup> Brigitte Parent  
M<sup>me</sup> Caroline Voyer  
M<sup>me</sup> Julie Roy

###### **Personnes ressources :**

M. Patrick Leclerc  
M. André Trahan

#### **1.0 Mot de bienvenue, vérification des présences et du quorum**

Monsieur Patrick Leclerc souhaite la bienvenue à tous.

#### **2.0 Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour**

18-09-19 01

Il est proposé par monsieur François Bérubé et appuyé par madame Jennifer Jean d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté

#### **3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2018**

##### **3.1 Suivis au procès-verbal**

"On bouge au cube" : monsieur Jean-François Litalien a déjà vécu l'expérience c'est donc un avantage pour nous. À l'Écho-des-Montagnes, nous sortions déjà beaucoup dehors. Certains détails à venir.



Lab-école : la commission scolaire sera bientôt à la recherche de candidats pour la direction de cette future école. L'école ouvrirait en 2021. Ce sera un beau défi. La nomination sera le 25 octobre prochain.

Programme d'aménagement : conseil municipal pourrait peut-être même allouer un montant allant jusqu'à 30 000\$. C'est le double de ce qui était visé. Cette bonne nouvelle est vraiment plus que positive.

Sexualité : La CSDP est associée à la commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. Les documents sont encore en révision donc cela retarde le lancement du programme à la sexualité. Des lettres seront envoyées prochainement pour informer les parents des programmes et de leur contenu.

**18-09-19 02**

Il est proposé par madame Sandra Deschênes et appuyée par madame Caroline Voyer d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2018.

Adopté

**4.0 Courrier**

Aucun

**5.0 Propositions de la présidence nécessitant une décision**

Rien

**6.0 Informations de la présidence**

Rien

**7.0 Propositions de la direction de l'école nécessitant une décision**

**7.1 Nomination des officiers pour l'année scolaire (réf. art. 54 de la LIP)**

Ouverture de la période des élections

Désignation d'un président d'élection

Madame Cynthia Charette propose monsieur André Trahan, il accepte.

- Le ou la président(e) (réf. art. 58 de la LIP)

Pour la présidence, madame Sandra Deschênes propose monsieur Pascal D'Astous, il accepte la présidence.

- Le ou la vice-président(e)

Madame Jennifer Jean propose madame Cynthia Charette, elle accepte.

- Le ou la secrétaire

Madame Sandra Deschênes propose madame Julie Roy.

Madame Caroline Voyer propose monsieur François Bérubé

Madame Julie Roy propose madame Caroline Voyer.

Monsieur François Bérubé accepte et madame Julie Roy accepte comme substitut.



- Le ou la trésorier(ère)

Madame Sandra Deschênes propose madame Jennifer Jean.  
Mme Jennifer Jean accepte.

**18-09-19 03**

Monsieur Pascal D'Astous propose la fermeture des élections.

Adopté

### **7.2 Révision et adoption des règles de régie interne**

Corrections à faire : à la page 3, le nom de la responsable du service de garde ne doit pas se retrouver là.

Pour la section « Politique des dépenses » à la page 15 : les frais seront remboursés 1 fois par année, ce sera en juin, le frais de déplacement pour une rencontre dans la même localité sera de 5\$ par séance (incluant l'aller et le retour). Le taux pour le kilométrage sera celui en vigueur à la CSDP et il s'établit présentement à 0,44\$/km. Le remboursement des frais de gardiennage demeure intact à 15\$ par séance.

### **7.3 Établissement du calendrier des rencontres**

Mardi le 5 février remplacera le 12 février.

**18-09-19 04**

Il est résolu par monsieur François Bérubé et appuyé par madame Brigitte Parent d'adopter le calendrier des rencontres.

Adopté

### **7.4 Demandes d'autorisation pour les sorties éducatives et/ou campagne de financement**

Activités sportives de Guylaine Bélanger : la salle de quilles n'existe plus (fermée). Le souper spaghetti sera le vendredi 12 octobre et non le 9 novembre. Pour le Cross-Country, ajouter que c'est de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

Bilan des collectes de bouteilles et de canettes ainsi que la vente de hot dog :  
1 385,95\$ - factures (95,67\$) profit net = 1 290,28\$

Le 29 juillet, il y avait un spectacle gratuit, fermeture de la rue pour des activités extérieures. Monsieur Patrick Leclerc se renseignera sur l'entrée d'argent qui a résulté de cette activité.

Arbres Canada est un organisme qui pourrait peut-être fournir de l'aide pour avoir des arbres dans la cour d'école.

**18-09-19 05**

Il est proposé par madame Caroline Voyer et appuyée par madame Sandra Deschênes d'approuver les demandes d'autorisation pour les sorties.

Adopté

## **8.0 Informations de la direction d'école**



### **8.1 Organisation scolaire**

- Présentation des membres du personnel

Madame Marie-Anne Bourget fera la portion de tâche de madame Marylène Thériault. Monsieur Patrick Leclerc note que plusieurs postes de préposés et éducatrices sont offerts.

### **8.2 Coordonnées des membres du conseil d'établissement**

Monsieur Patrick Leclerc présente le document.

### **8.3 Formulaire de dénonciation d'intérêt (conflit d'intérêts)**

Monsieur Patrick Leclerc explique le formulaire à compléter.

### **8.4 Les photographies scolaires**

L'Écho-des-Montagnes = mardi 9 octobre et Lavoie = mercredi 17 octobre en PM

### **8.5 Suivi du dossier des frais exigés aux parents**

Le jugement de la cour a été déposé. Les montants exigés aux parents ont été remis à 55\$ car on ne peut pas charger des frais liés aux arts plastiques, c'est donc pour cette raison que nous n'avons pas demandé 60\$ tel que prévu auparavant.

Le gouvernement a créé une nouvelle mesure : école inspirante. Cela représente 29,57\$ par enfants, selon la clientèle de septembre 2017. Ce sera pour des sorties éducatives. Cela peut aussi aller jusqu'à la venue de personnes ressources à l'école.

Les écoles pourraient tout de même faire encore des campagnes de financement. On ne sait pas encore si on en fera ici à EDM/Lavoie.

## **9.0 Parole aux divers représentants(es)**

### **9.1 Public**

Aucun

### **9.2 Représentant(e) de l'Organisme de Participation Parentale (OPP)**

**9.2.1 - de St-Fabien (M<sup>me</sup> Cynthia Charette)**

**9.2.2 - de St-Eugène (M<sup>me</sup> Hélène Bélanger et M<sup>me</sup> Carole Michaud)**

### **9.3 Trésorerie**

**9.3.1 Dépôt des états financiers de l'année financière 2018-2018**

Rien de spécial.

**9.3.2 Changement de signataires pour le compte du CÉ**

Pas de changement de signataires pour la trésorerie.

### **9.4 Représentante au Comité de parents de la CS des Phares**

**(M<sup>me</sup> Cynthia Charette)**

Les réunions débiteront en octobre.

### **9.5 Personnel enseignant**



Monsieur François Bérubé pour l'école Lavoie :

- Il y a eu une belle fête de la rentrée
- La rencontre pour les ajustements du multisports est faite.
- Plan d'action numérique : Nous avons reçu 17 beaux robots et des super nouveautés numériques (1 iPad pour chaque élève).
- Cette année, il y a 4 jeunes en 1<sup>re</sup> année.
- Le programme "Je suis capable" en sciences revient.

Madame Caroline Voyer pour l'Écho-des-Montagnes :

- Belle fête de la rentrée avec un canon à mousse, tout le monde a vraiment aimé. Le club optimiste a contribué avec un service de blés d'Inde. On aimerait mettre des photos sur la page Facebook de l'école.
- Petite boule d'amour : spectacle présenté ce matin 19 septembre, bien apprécié.
- Demain, il y aura une sortie aux pommes pour plusieurs groupes.
- Il y a aussi un spectacle au Vieux-Théâtre de prévu la semaine prochaine.

Madame Brigitte Parent

- Bon début d'année.

- Brigitte nous parle d'un projet et voudrait l'avis des parents :

Bella Desgagnés : pour le trajet 1 (1 nuit sur bateau) 183\$ par élève

Pour le trajet 2 (2 nuits sur le bateau) 250\$ à 270\$

Sans frais de repas calculés. Havre St-Pierre, îles Mingan avec guide et arrêt à l'île d'Anticosti. Animation à bord pour parler des mammifères marins. Ce projet rejoint les matières scolaires suivantes : éthique et culture religieuse, sciences ainsi que promouvoir les métiers reliés à la navigation. Il y aurait possibilité de se rendre à Natashquan, mais les coûts sont plus chers. Les membres du CÉ sont tous enchantés. Madame Brigitte travaillera sur le dossier et nous reviendra avec des détails. Une rencontre de parents serait probablement offerte aussi.

## **9.6 Membre de la communauté**

### **9.7.1 St-Fabien (poste vacant)**

### **9.7.2 St-Eugène (M<sup>me</sup> Sandra Deschênes)**

Aucun

## **10.0 Divers**

Aucun

## **11.0 Évaluation de la rencontre**

Bon déroulement

## **12.0 Levée de l'assemblée**

**18-09-19 06**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Brigitte Parent et appuyée par madame Sandra Deschênes de lever l'assemblée à 21h57.

Adopté



Commission scolaire  
**DES PHARES**

ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES/LAVOIE

10, 8<sup>ème</sup> Avenue Lefrançois, case postale 158  
Saint-Fabien (Québec) G0L 2Z0  
Téléphone : 418-869-2033  
Télécopieur : 418-869-3622

---

Monsieur Patrick Leclerc  
Directeur

---

Monsieur Pascal D'Astous  
Président